

Département du Rhône



Commune de
MORANCÉ

Plan Local d'Urbanisme

5 – Annexes (*Pièces écrites*)

5a.1 - Servitudes d'utilité publique

5a.2 - Réseau d'Eau Potable

5a.3 - Réseau d'assainissement

5a.4 - Système d'élimination des déchets

5a.5 - Classement sonore des infrastructures

5a.6 - Projet d'intérêt général (PIG)

PRESCRIPTION DE LA RÉVISION	ARRÊT DU PROJET DE RÉVISION	APPROBATION
20 Janvier 2004 19 Mai 2014	8 Décembre 2014	26 Octobre 2015



Claude BARNERON Urbaniste O.P.Q.U.
10 rue Condorcet – 26100 ROMANS-SUR-ISERE
Tel : 04.75.72.42.

ANNEXE 4a.2

ELEMENTS RELATIFS AU RESEAU D'EAU POTABLE

Source : Conclusion sur la qualité des eaux distribuée sur la qualité des eaux distribuées par le SIE du Val d'Azergues en 2013.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues est alimenté en eau à partir des installations de production du Syndicat Mixte d'Eau Potable Saône Turdine (station de traitement du Jonchay). Les eaux traitées à la station du Jonchay proviennent essentiellement des puits de captage situés en nappe alluviale de la Saône sur les communes de Quincieux et d'Ambérieux d'Azergues et dans une moindre mesure du captage du Divin (SIE Anse et Région) situé en nappe alluviale de l'Azergues, sur la commune de Anse.

Les champs captants d'Ambérieux et de Quincieux bénéficient de mesures de protection réglementaire fixées par l'arrêté préfectoral du 18 octobre 2011.

Avant distribution, l'eau est traitée par un procédé de déminéralisation puis désinfectée.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues assure la gestion de son réseau de distribution.

Le contrôle sanitaire réglementaire a montré que l'eau distribuée au cours de l'année 2013 par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues présente une bonne qualité bactériologique ; sur les 73 analyses réalisées sur le réseau, seule 1 analyse a mis en évidence une très légère non-conformité aux limites de qualité et 2 analyses ont révélé un dépassement des références de qualité ; ces non conformités sont restées très ponctuelles.

Consommation totale 1999-2000 (m ³)	93 770
Consommation annuelle hors gros consommateurs (m ³)	76 181
Consommation annuelle gros consommateur (> 300 m ³ /an)	17 589

Selon le rapport du cabinet CHARPENTIER établi en 2010, 812 abonnés pour une consommation d'eau potable de 116 332 m³. En 2008, la consommation annuelle du centre de convalescence de Beaulieu était de 19 252m³.

Le contrat de rivière, mis en place par le Syndicat Mixte de Réaménagement de la Plaine des Chères permet, grâce aux objectifs fixés, d'améliorer la qualité des eaux.



Département du Rhône

Commune de MORANCE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan du réseau d'eau potable

ECHELLE	Prescription du PLU	Arrêt du projet du PLU	Approbation du PLU
1/5000	20/01/2014 19/05/2014	08/12/2014	26/10/2015



10 rue Olympe - 69188 Ripaille
Tél. 04 72 00 24 00 - Fax 04 72 17 66 01
Courriel: contact@beaur.fr - beaur.fr www.beaur.fr

NUMERO D'ETUDE : 1461371 W:\PRODUCTION\1461371_MORANCE\DOSSIER PLU\DESIGN ETUDE\1461371_RSAPP.DWG DATE : 28/02/14

Ce plan est la propriété de BEAUR il ne peut être reproduit, modifié et diffusé sans autorisation.

ANNEXE 4a.3

ELEMENTS RELATIFS AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Source : Zonage d'assainissement de 2010

La commune de MORANCE s'organise en matière d'assainissement de la façon suivante :

- le bourg est desservi par un réseau d'assainissement de type majoritairement unitaire comportant deux branches (Nord et Sud).

En 2010, les zones en assainissement collectif sont situées sur les secteurs suivants : le Bourg, le Bois de l'Herse (Est), la Poyat, le Consard, le Mont, le Replat, Lagoutal, Trédo, Saint Pierre, La Chapelle, Fonjards, Beaulieu, les Haies, les Tessnières, Bois Micollier, Lisérable, Bardin, Bruyères Vaines, Pré Coupet, la Radissonne (Est) et la Ronze.

- la majorité des habitations localisées dans les hameaux fonctionnent actuellement en systèmes d'assainissement autonome.

Le réseau d'assainissement de la commune est géré par la Générale des Eaux.

Suite à l'élaboration du Schéma Général d'Assainissement en 2001 par le cabinet C3E, la commune a réalisé certains choix parmi les scénarios proposés. Les secteurs de la Ronze, la Radissonne, St Pierre et les Tessnières ont été raccordés récemment. La charge domestique a du être augmentée de 71 EqHab et la charge viticole de 967 EqHab. La capacité totale utilisée de la station atteindrait 5038 EqHab en période de vendange (pour une capacité de la STEP de 5500 EqHab).

Les secteurs du Bois de l'Herse, du Chevronnet, Gros Bost et Moulin Potier resteront en assainissement autonome.

L'étude du zonage d'assainissement établi en 2010 par le Cabinet CHARPENTIER a permis de recenser les projets d'assainissement à savoir : limiter les surverses par le déversoir d'orage n°6, limiter l'impact des surverses par le déversoir d'orage n°7, réduire les eaux claires parasites dans le réseau du Bourg, études et projet à Saint Pierre, Le Consard, les Haies, Pré Coupet (création de réseau de collecte). Les autres sites sont maintenus en assainissement autonome.

Les eaux usées sont traitées dans l'usine de dépollution de MORANCE, usine de traitement biologique de type « boues activées faible charge ».

CAPACITE DE TRAITEMENT	5 500 EQ.HAB	330KG/J DBO5 / 0.06 = 5500
CHARGE ACTUELLE		
Nb abonnés actuellement raccordés	699 AB 1 754 EQ.HAB 423 EQ.HAB à BEAULIEU	ratio 2.51hab/ab 141litsx3=423EQ.HAB
Population totale actuellement raccordée	2 177 EQ.HAB	
Charge TECHNE	17 EQ.HAB	Cf. autorisation de rejet
Charge viticole période de vendange	770 EQ.HAB	Cf. autorisation de rejet
Charge distillerie	1 667 EQ.HAB	Cf. autorisation de rejet
Total actuel de pointe	4 631 EQ.HAB	
Croissance population 1.45% par an sur 12 ans. Y compris secteurs à urbaniser LES HAIES, PRE COUPET	301 EQ.HAB	
Total 12 ans	4 933 EQ.HAB	
PROJETS DE RACCORDEMENT (secteurs actuellement urbanisés)		
LA LIMANDIERE	13 EQ.HAB	6 branchements
SAINTE PIERRE	18 EQ.HAB	7 branchements
LA CHAPELLE	13 EQ.HAB	6 branchements
BOIS DE L'HERSE - T1	18 EQ.HAB	8 branchements
BOIS DE L'HERSE - T2	13 EQ.HAB	6 branchements
BOIS DE L'HERSE - T3	26 EQ.HAB	12 branchements
LE CONSARD	1 EQ.HAB	1 branchement
1 viticulteur à SAINT PIERRE	352 EQ.HAB	
Total raccordements	454 EQ.HAB	45 branchements
TOTAL A MOYEN TERME (actuel + raccordement projets)	5 085 EQ.HAB	
TOTAL A LONG TERME (actuel + raccordement projets + croissance population sur zones raccordées)	5 387 EQ.HAB	

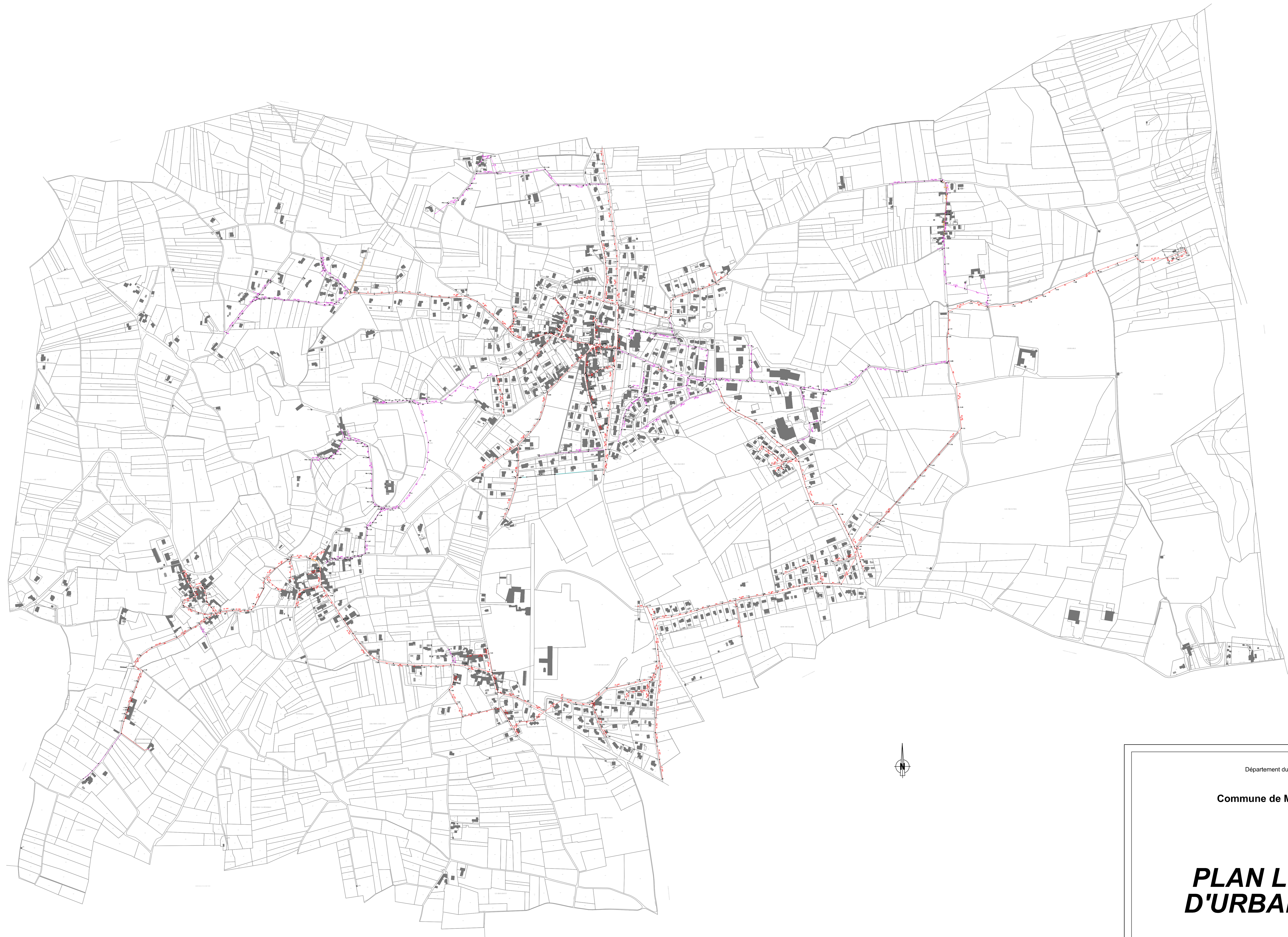
On observe :

- à moyen terme la capacité de l'ouvrage est cohérente avec les charges à traiter (92% de la capacité),
- à long terme, c'est-à-dire au terme du développement à 12 ans, la charge collectée est cohérente avec la capacité de traitement de l'ouvrage (98%)

Les rejets de la distillerie ont lieu entre novembre et février, hors période de vendange. Cependant les charges viticoles et distillerie sont toutefois cumulées afin d'appréhender la charge équivalente maximale potentiellement observable sur l'ouvrage.

Ces données intègrent le site de BEAULIEU qui est fermé depuis.

De nombreuses habitations sont en assainissement autonome.



Département du Rhône

Commune de MORANCE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan du réseau d'assainissement

ECHELLE	Prescription du PLU	Arrêt du projet du PLU	Approbation du PLU
1/5000	20/01/2014 19/05/2014	08/12/2014	26/10/2015

